









## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

## Module 3 : Formation tuteur « Référent de site qualifiant »

**INFORMATION IMPORTANTE**: le Groupement assurera les sessions uniquement sous réserve que l'appel à projet de l'OPCO ne soit pas validé.

NOM:	Prénom :		
Fonction:			
Nom de l'établissement :			
Adresse de l'établissement :			
Code Postal :	Ville :		
Tél :			
SIRET de l'établissement :  Mail du contact de l'établissement pour envoi de la convention :  Mail du service comptable pour envoi de la facture :			
		Date et lieu de formation souhai	<u>té</u>
		Date de la session souhaitée :	
□ Bourg en Bresse (01)	□ Valence (26)		
□ La Ravoire (73)	□ Échirolles (38)		
☐ Firminy (42)	☐ Lyon (69)		
□ Annecy (74)			
Date et lieu du module 2 validé	·		

## **INFORMATIONS IMPORTANTES**

- <u>Support pédagogique</u>: Merci d'apporter une convention de stage d'un stagiaire
- L'action de formation n'aura lieu <u>qu'à partir de 10 participants inscrits</u>. Si le nombre de participants n'est pas atteint, la confirmation d'annulation sera communiquée aux inscrits 15 jours avant le début prévu de l'action de formation.
- Pour des raisons pédagogiques, l'action de formation est strictement limitée à 30 participants maximum.
- La validation du module prend en compte l'assiduité des participants durant les 40 heures de formation. En cas d'absence d'un participant, le groupement ne peut s'engager sur quelque rattrapage que ce soit sur la session engagée. Le participant ne peut donc prétendre à la validation du module et doit, s'il veut finaliser la validation, se réinscrire sur la session suivante en envoyant un nouveau bulletin d'inscription en fonction des heures manquantes.

## <u>Bulletin à retourner à</u>: